



DECLARATION DE CONFORMITE

PPE – GS107MIPS – TRIG MIPS - Casques de ski

Déclaration de conformité CE selon le règlement (UE) 2016/425

Le fabricant ou son mandataire établi dans le Communauté

**BELL SPORTS INC
1 Rue Necker
42001 Saint Etienne**

déclare, sous sa seule responsabilité, que le produit suivant

**Marque: GIRO
Nom GS107MIPS – TRIG MIPS
Type: casque pour la pratique de ski et de snowboard**

**est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425 et répond à la norme nationale,
transposée par la norme harmonisée EN 1077 Class B
et identique à l'EPI, qui fait l'objet de la certification délivrée par l'organisme notifiant relative
à l'attestation d'examen de type CE**

**L'organisme notifié
KIWA
Pays-Bas
Body 0063**

A réalisé l'examen de type CE et émis l'attestation correspondante

232310026/AA/00

Date d'expiration : 08.03.2028

St Etienne fait le 26.08.2024

**Marie-Pierre MOINE
European Operations Mgr
Bell Sports Inc.**